

VENDREDI 27 MAI 2011

8h30 : Accueil des participants

9h00 : Allocutions introductives

Gilbert ORSONI, Doyen de la Faculté de Droit et de science politique de l'Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III

Christian LOUIT, Professeur de l'Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III, Directeur du Centre d'Etudes Fiscales et Financières

Robert HERTZOG, Président de la Société Française de Finances Publiques, Professeur émérite à l'IEP de Strasbourg

9h30 : Le concept de bonne gouvernance et son application à la fiscalité

Sous la présidence de M. le Professeur **Christian LOUIT**, Directeur du Centre d'Etudes Fiscales et Financières

La bonne gouvernance : à la recherche de critères

André BARILARI, Inspecteur général des finances honoraire

La bonne gouvernance : entre consentement et rationalité

Eric OLIVA, Professeur à l'Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III

La bonne gouvernance : approches internationale et communautaire

Alexandre MAITROT DE LA MOTTE, Professeur à l'Université Paris XII

La bonne gouvernance : une tarte à la crème ?

Robert HERTZOG, Président de la Société Française de Finances Publiques, Professeur émérite à l'Université de Strasbourg

11h00 : Débats et pause

11h30 : Une fiscalité mal gouvernée

Sous la présidence du Professeur **Luc SAIDJ**, Université Jean Moulin-Lyon 3

Des dépenses fiscales prolifiques

Gilbert ORSONI, Professeur à l'Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III

Une législation fiscale abondante

Vincent DUSSART, Professeur à l'Université Toulouse Capitole

L'impossible réforme de la fiscalité locale ?

Thierry LAMBERT, Professeur à l'Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III

L'archaïsme des modes de recouvrement

Marie MASCLET de BARBARIN, Maître de conférences à l'Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III

13h00 : Débats et déjeuner

14h30 : Les avancées vers la bonne gouvernance fiscale

Sous la présidence du Professeur **Michel BOUVIER**, Université Paris I, Panthéon-Sorbonne

La réforme de l'administration fiscale

Sylvie de GENTILE, Directrice départementale et responsable d'antenne d'Aix-en-Provence de la Direction régionale des finances publiques de la Région PACA et du département des Bouches-du-Rhône

Les garanties du contribuable

Laurence VAPAILLE, Maître de conférences à l'Université d'Evry, Val-de-Marne

La prévention des contentieux fiscaux

Martin COLLET, Professeur à l'Université Paris Sud - Paris XI

Les progrès de la lutte contre la fraude fiscale

Fabrice BIN, Maître de conférences à l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne

17h30 : Débats

Formulaire d'inscription au Colloque

27 & 28 mai 2011

Amphi Favoreu-Espace Cassin

[Faculté de Droit d'Aix-en-Provence]

Date limite d'inscription : **9 mai 2011**

Merci de bien vouloir préciser vos :

NOM

Prénom

Qualité.....

Coordonnées postales.....

.....

.....

.....

.....

Courriel

@.....

Téléphone

Frais d'inscription : 50 euros comprenant la participation au déjeuner du vendredi 27 mai (*).

Participera au **déjeuner** du vendredi 27 mai :

oui non

Dîner facultatif du vendredi 27 mai 35 euros:

oui non

(si dîner, établir un chèque global de 85 euros, merci)

(*) Les étudiants de l'Université Paul Cézanne sont exonérés des frais d'inscription.

Participation au déjeuner : 10 euros par chèque.



27 & 28
Mai 2011

Formulaire d'inscription au Colloque La bonne gouvernance fiscale

Amphi Favoreu-Espace Cassin
[Faculté de Droit d'Aix-en-Provence]
Date limite d'inscription : 9 mai 2011

Agrément formateur n° 93131282713
Manifestation ouvrant droit à une validation
de 8h de formation professionnelle

par courriel : christine.pesquies@univ-cezanne.fr
par courrier : Christine Pesquies
Cabinet du Doyen de la Faculté de Droit
3 avenue Robert-Schuman-13628 Aix-en-Provence cedex 1
par télécopie : 04 42 20 46 51
Le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre de Madame
l'Agent comptable de l'Université Paul Cézanne.



SAMEDI 28 MAI 2011

9h00 : Les perspectives de la bonne gouvernance fiscale : la contribution des acteurs de la bonne gouvernance
Sous la présidence du Professeur **Robert HERTZOG**, *Président de la Société Française de Finances Publiques*

Le rôle du juge
Christian LAMBERT, *Président de chambre à la Cour administrative d'appel de Marseille, Professeur associé à l'Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III*

Le rôle du Parlement
Jacques LAUZE, *Directeur-Adjoint, chef de la division du contrôle et des études budgétaires, fiscales et financières, Assemblée Nationale.*

Le rôle de l'Union européenne
Céline VIESSANT, *Maître de conférences, HDR, à l'Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III*

10h30 : Débats et pause

10h45 : Les perspectives de la bonne gouvernance fiscale : quelles pistes pour demain ?
Sous la présidence du Professeur **Gilbert ORSONI**, *Doyen de la Faculté de Droit et de science politique de l'Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III*

Une sécurité juridique davantage consacrée
Marie-Christine ESCLASSAN, *Professeur à l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne*

Faut-il maintenir la dualité des juridictions ?
Olivier NEGRIN, *Professeur à l'Université Lyon II*

Vers une réhabilitation de la législation fiscale
Manuel CHASTAGNARET, *Maître de conférences à l'Université de Provence*

Rapport de synthèse
Pierre BELTRAME, *Professeur émérite à l'Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III*



27 & 28
Mai 2011

Colloque La bonne gouvernance fiscale

Amphi Favoreu- Espace Cassin
[Faculté de Droit d'Aix-en-Provence]
Date limite d'inscription : 9 mai 2011